

Magasin de Pianos de Junius Hart, COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

FAITS DIVERS

UNE LETTRE AU MAIRE.

En prévision d'un nouveau conflit entre les corporations des chemins de fer et leurs employés, conflit que ferait naître une demande des employés que les compagnies reconnaissent leur Union, les présidents des diverses compagnies de chemins de fer ont adressé hier, au maire la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1902. A l'hon. Paul Capdevielle, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Cher Monsieur, Comme vous avez fait preuve d'un grand souci du bien-être public, l'an dernier, en aidant par votre habileté et bienveillant ministère à régler un différend entre les soussignés, officiers de diverses compagnies de chemins de fer et leurs employés, nous prenons la liberté de vous adresser la présente communication, parce que nous apprenons par la Presse qu'un non-résident, n'ayant aucune relation avec la ville, et n'étant nullement intéressé à voir régner la paix, le confort et le bien-être, est dans le moment, se consultant avec nos employés et organisant un mouvement dans le but de formuler et de nous présenter des demandes dans un avenir prochain, dont la principale est que nos compagnies reconnaissent une Union de travail composée de ces employés.

Nous comprenons que ce qui est entendu par le terme "reconnaissance de l'Union" que ce non-résident prépare pour nous la faire présenter veut dire:

1. Que nous n'aurons pas le droit d'employer et que nous n'emploierons pas à notre service toute personne qui n'aura pas membre en règle de cette Union.

2. Que nous n'aurons pas le droit de renvoyer ou de renvoyer pas un employé, que ce soit sans le consentement de ladite Union.

3. Nous sommes, en outre, informés qu'une réunion de toute la nuit de nos employés aura lieu ce soir même, sous la conduite et les auspices de ce non-résident dans le but de s'entendre quant aux demandes qui nous seront présentées.

Si nous comprenons bien que la principale demande qui doit nous être faite sera de reconnaître l'Union, et que cette reconnaissance aura la portée que nous indiquons plus haut, alors nous nous voyons forcés de vous faire et de faire au public et à nos employés la déclaration que nous sommes considérablement et sous aucune influence ou persuasion, nous n'accéderons pas à cette demande.

Nous ne pouvons et ne voulons consentir à livrer le contrôle de propriétés semblables, ayant le caractère d'un intérêt public, ayant des relations vitales avec le commerce, la sécurité, le confort, la santé et le bonheur de la communauté, représentant des intérêts importants et contribuant par des sommes considérables au maintien des fonctions publiques de cette municipalité, entre les mains de nos employés, au sein desquels la discipline est nécessaire, et sur lesquels aucune discipline ne pourra jamais être exercée dans de telles circonstances.

A notre avis, notre acquiescement à une pareille demande affecterait notre droit de propriété, amoindrirait notre contrôle, et à la longue résulterait à la destruction de nos propriétés, et causerait un grave préjudice au public.

Si nos employés ont quelque grief à nous présenter quant aux heures de travail, à leur paye ou aux règlements de nos compagnies, nous sommes prêts en tout temps, individuellement et collectivement, à y prêter l'oreille, à discuter et à régler avec eux amicalement et à régler toutes différences d'opinion, et en certains cas à soumettre nos différends à l'arbitrage.

Nous demeurons assurés, M. le maire, que si un conflit survient à cet égard, nous aurons votre considération et votre appui, ainsi que le bon vouloir et l'encouragement de la communauté entière.

Permettez-nous de nous souscrire vos obéissants serviteurs. Par ordre du Conseil de Direction de la New Orleans City Railroad Company.

R. M. WALMSLEY, Président. Par ordre du Conseil de Direction de la New Orleans City Railroad Company. R. Light and Power Company. Jos. H. DeGRANGE, Vice-Président. Par ordre du Conseil de Direction de la compagnie du chemin de fer d'Orléans.

ALBERT G. PHILIPS, Président. Par ordre du Conseil de Direction de la compagnie du chemin de fer d'Orléans. ED. EISENHARTER, Président.

Rédaction de l'avis pour un voyage à l'étranger. A partir du 1er mars et tous les jours suivants, jusqu'au 30 avril 1902, la compagnie de chemin de fer Wisconsin Central, vendra des "set-lers" tickets de Chicago pour différents points à Montana, Idaho, Oregon, Washington et la Colombie Britannique à des prix très réduits. Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent des Tickets de plus proche, ou à T. D. Campbell, D. P. A., 218 Balfour Pike, Cincinnati, O., ou à Jas. C. Pond, Agent de Passagers Général, à Milwaukee, Wis.

A propos du drainage.

La commission des experts, chargée de l'enquête et de l'inspection du système de drainage a commencé ses travaux. Elle doit se rendre compte des modifications faites au plan original, de la qualité et de l'emploi fait des matériaux fournis.

La commission a pour président Rodolphe Hering, de New York, auquel sont adjoints les ingénieurs Benzenberg, de Milwaukee, et Carson, de Boston. Elle s'est réunie à 9 heures et, après un court intervalle, le secrétaire Irwin Jamison a reçu une lettre provenant de M. Brown et adressée à M. Hering.

Ayant été appelé à s'expliquer devant la commission et à donner les renseignements qu'elle solliciterait, M. Brown déclare être satisfait de ceux qui ont participé aux travaux, à des titres divers; mais il est des observations, par lui faites, à propos desquelles on a passé outre, d'où par exemple les trop-pluies qui ont fait tant de mal à la ville.

Cette sécurité laisse beaucoup à désirer, et il y aura, de ce fait, des dépenses importantes à supporter par la suite. L'avis de M. Brown est qu'il faut faire une enquête absolument indépendante, sans se préoccuper de l'opinion des ingénieurs locaux.

Banquet.

Nous sommes redevables à la Division No 2, A. O. H., d'une invitation à un banquet que donne l'un de nos membres à l'hôtel Greenwood, à l'occasion de la fête de St. Patrick.

L'invitation nous a été transmise d'une toute gracieuse façon par le major John P. Sullivan, président du comité du banquet.

Une femme courageuse.

Mme William Campbell demeure 636 rue Gaïenne. Vendredi soir, elle a surpris un homme dans sa chambre, tirant un pistolet, et elle a tiré naturellement attirer la police. Au quatrième coup de marteau, elle avait tiré ses grilles, fort heureusement d'en être quitte à bon compte.

A la cour d'appel de circuit des Etats-Unis.

Hier cette cour a donné sa décision dans l'affaire Paquet et al. Elle refuse le writ d'interdiction appliqué par le juge Paquet et dit n'avoir aucun droit de juridiction dans cette affaire.

Elle établit que d'après les actes du 3 mai 1891, créant les cours d'appel de circuit, dans lesquels les Etats-Unis ont été conféré à la cour pour rendre par appel ou par un writ d'erreur, les décisions finales des cours de district et les cours de circuit existantes dans les cours criminelles, un writ d'erreur peut provenir d'un jugement de conviction et de l'imposition d'une amende et d'un emprisonnement dans une procédure indépendante pour mépris d'une des cours de circuit des Etats-Unis dans ce circuit; mais que si cela n'est pas le cas, il n'y a aucune utilité au juge Paquet dans cette occurrence.

"L'opinion" dit que la règle générale est que lorsque l'aide peut être obtenue par le writ d'erreur, les writs extraordinaires n'ont pas à être réclamés. Le juge Louis P. Paquet, E. T. Davis et l'ex-avocat général de l'Etat, Simon Belden, ont été entendus par l'appel ou d'amende pour mépris de la cour de circuit des Etats-Unis à Pensacola, Fla. Hon. Chas. Swaine, juge. Les avocats étaient les conseillers de Mme Florida McGuire vs The Pensacola City Company, et désiraient voir rendre à leur client certaines propriétés commerciales. Ils alléguent que le juge Swaine avait été intéressé dans ces propriétés, ne pouvait être impartial, faute de payer l'amende infligée à chacun d'eux, les avocats devront faire 10 jours de prison pour défaut.

Tardive réparation.

Henri Reiheld a hier déposé une plainte à la cour civile de district contre Alfred K. Lincoln, duquel il réclame \$20,000 de dommages. Le plaignant allégué que le défendeur, le 11 mars 1902, l'a renversé et battu cruellement, au coin de l'avenue Talmé et de la rue Bassin, le laissant évanoui. Il a été transporté à l'hôpital, ayant été victime de sérieux et graves services.

Trop de gaieté nuit.

C'est à la seconde cour de P. J. McAllister, demeurant 629 rue Royale. Etant ivre il est devenu violent et bruyant vers 10 heures du soir, et dans son accès de délire alcoolique il a jeté du sable à tort et à travers et a tiré des coups de pistolet sur la voie publique. Résultat: il a été 25 jours de prison pour avoir troublé la paix générale en déchargeant des armes à feu dans les limites de la ville.

VOLS.

Les sonnettes attachées aux maisons des personnes ci-après nommées ont été volées l'avant-dernière nuit: Wm T. Letz, rue Dupré 215; B. N. Lee, rue Dupré, 211; John Littlefield, avenue Cleveland 2830; Mme Kate Kearney et A. Wagner, rue Dupré 209 et 219.

Ruvez la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Sur le Mississippi.

Tandis qu'on essayait de soulever le sémaphore Martha, samedi matin, un accident est arrivé au Good Intent Dry Dock, placé dans le douve, entre les rues Bernadette et Lavergne, empêchant la machinerie d'être contrôlée.

L'eau envahit rapidement les chambres où se trouvaient les machines, les deux sémaphores, pendant les pompes inutilisées. En toute hâte, un message fut envoyé à l'office du sémaphore, d'où on envoya deux remorqueurs de cette ligne, l'El Mozo et le Bestless, plus une puissante grue flottante.

Une lourde et solide chaîne fut attachée au wharf et le dock commença à se lever. A 7 heures 30, il était prêt à recevoir le Martha. Le "dockmaster" a refusé de donner des explications, et on ne sait pas au juste ce qui a causé l'accident.

Pickpocket.

Le docteur Angelo Maestri, domicilié rue St. Jean, parts, 1902, se rendait au champ de courses, hier après-midi, dans un car de l'avenue Esplanade, lorsqu'un adroit pickpocket lui a enlevé un diamant évalué à 300 qu'il portait à sa chemise. Le docteur Maestri ne s'est aperçu du vol qu'en descendant du char.

Odyssée d'un parapluie.

Hier matin, Jim Sneed, un noir coureur d'échappe, se trouvait à la seconde cour criminelle, présidée par le juge Aucin, parmi les recrus du Workhouse. Le juge Vochies ayant déposé son parapluie dans un coin, Jim s'en empara et l'enveloppa soigneusement dans un journal et le déposa dans le Back Martha.

Les autres prisonniers sont coutumiers du fait; cependant, pour une fois il y a commencement à tout ils furent choqués de cette malhonnêteté et le signalèrent. Jim fut confiné, quoiqu'il soutint qu'il n'avait subtilisé le parapluie que pour le mettre en lieu sûr.

Jeune abandonné.

John Hozen est un enfant de 9 ans très intelligent. Il a été arrêté comme vagabond. Il vivait dans une famille rue Sud Remparts. Ne pouvant plus s'endormir de lui, ces gens l'ont remis à la station de police.

Il a perdu ses parents, et est ici depuis cinq ans. Il ne voudrait pas aller dans une maison de la Maison de Refuge, souhaitant trouver une famille qui le recueillerait.

Le juge Hughes s'est intéressé à lui, il a confié à un officier pour le conduire à la Société pour la Prévention de la criminalité à l'égard des enfants. Il trouvera donc l'hospitalité de Beauvoir, où il trouvera des enfants de son âge.

Bras en écharpe.

Estelle Ballaazy, négresse, ayant le bras en écharpe et un bandage à la main droite, est venue hier à la cour criminelle de cité pour faire un affidavit pour rattaché et bataille. Elle portait un lourd morceau de bois avec lequel elle dit avoir été frappée.

Elle est séparée de son mari et demeure 907 avenue Hagan, où elle travaille chez une famille de blancs. Etant allée jeudi à Carré's Mill, où son mari est employé, elle lui demanda de porter du bois chez ses maîtres, ce qui lui mit en colère, la maltraita et lui appliqua des épithètes maisonnières. Elle se força avec un solide morceau de bois, qu'il brisa, et lui fit une coupure douloureuse à la main droite.

La malheureuse fut prise à l'hôpital; elle se promet de s'enquérir de l'adresse de son mari, pour faire contre lui un affidavit en règle.

Lait falsifié.

Le laitier B. Senac, 3417 rue Washington, a versé hier matin, \$25 dans les coffres de la ville pour vente de lait falsifié. C'est un récidiviste. Il a plaidé coupable à la cour du recorder Hughes.

Isale en détresse.

Isaie Thomas est un nègre hardi, qui vient aussi de tater de la cour du recorder Hughes, à titre de suspect et dangereux. Les détectives l'ont arrêté et l'ont conduit à la prison de la rue St. Charles, en train de l'exploiter une invention pour leau-de-vie, destinée à faire vivre les paresseux aux dépens de la communauté.

L'Union Catholique d'Amérique.

La réunion régulière mensuelle de la branche numéro 1 de l'Union Catholique d'Amérique aura lieu demain, lundi 17 mars, à huit heures du soir à la Salle St. Marie, rue Constance, entre les rues Jackson et Josephine.

M. Walter L. Gleason y fera une conférence sur "L'influence irlandaise".

HOSTETTER'S CELEBRATED BITTERS. STOMACH. Appetite, Digestion, Indigestion, Constipation.

Accident fatal.

Hy. Reichert, un Allemand âgé de 30 ans, demeurant rue Chartres, 441, a été victime d'un accident fatal hier soir à Alger.

Il travaillait dans une scierie à Tunisburg et se rendait à une grille lorsqu'il s'est heurté à un fil électrique tombé en travers du trottoir.

Le malheureux a été horriblement brûlé à la gorge et est mort dans de terribles souffrances. Son corps a été transporté à la morgue.

Le corps a été transporté en Amérique au mois de décembre dernier; il laisse deux enfants.

Arrestation.

Jno Tracey, un jeune homme de 23 ans, a été arrêté hier soir à l'angle des rues St. Charles et Louisiana par les détectives Rainey et Exnicors.

Les détectives sont d'avis que Tracey était complice dans le vol commis chez Mme Bradford. Tracey a dit qu'il était au service de la maison Jackson et Kilpatrick; et qu'il n'aurait aucune difficulté à prouver son innocence.

Accident.

Deux vaches appartenant au laitier Jno. R. Joublanc, qui demeure rue Bourbon, 3921, ont été blessées par une locomotive de la compagnie du lac Pontchartrain, hier soir à l'angle des rues Miro et Champs-Elysées.

Résultats des courses d'hier.

Table of race results including courses like Première course, 6 furlongs, and Chevaux inscrits dans les courses d'aujourd'hui.

Vêtements Faits sur Commande. H. B. STEVENS & CO. 710-712 RUE DU CANAL.

Table of horse race results for St. Patrick's Handicap, 5 furlongs.

Table of horse race results for Quatrième course, 7 furlongs.

Table of horse race results for Cinquième course, 1 mille.

Table of horse race results for Septième course, 6 furlongs.

DECES.

PEXA - Décédé vendredi, le 7 mars 1902, à 5:30 heures, à l'âge de 86 ans, natif de Melton, Espagne.

BACHEMIN - Décédé à San Antonio Texas, mercredi 12 mars, à 8 heures P. M., Colonel ALPHONSE J. BACHEMIN, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Bachemin et Magnier ainsi que les "Orléans Guards" et "Dress Cavalry Camp" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, dimanche 16 mars 1902, à 3 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1418 rue du Canal, entre Marais et N. Liberty.

MARINONI - Décédé vendredi, le 14 mars 1902, à 7:40 heures P. M., CLISSE MARINONI, âgé de 75 ans et 6 mois. Les parents et amis de la famille sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, No 2707 rue Colisée, cette après-midi, dimanche, 16 mars, à 1:30 heure.

GUTIERREZ - Décédé jeudi, 10 mars à 7:30 heures P. M., âgé de 33 ans, Mme JOS. GUTIERREZ (née Louise Dulac), native de la Nouvelle-Orléans.

LARMEU - Décédé hier, 10 mars, à 8:20 heures P. M., JOHN LARMEU, époux de Marie Beck, âgé de 75 ans, natif de Pardes, canton de Mone, arrondissement du Lozan, Basse-Pyrénées, France, et résident de cette ville depuis 51 ans.

WAGATHA - Décédé jeudi 13 mars, à 11:25 heures A. M., âgé de 32 ans, 5 mois et 13 jours, CHAS. JOHN WAGATHA, natif de la Géorgie, à Washington et de Cecilia O'Hara, natif de la Nouvelle-Orléans.

JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres. Haoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 408. F. LAUDUMIEY & CO., LIMITED. Pompes Funèbres, 1108 et 1112 Nord Remparts.

TELEPHONE 9284. JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & MAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embauxes.

GOMBO. demandes à votre épicerie un paquet de Bradford's Evaporated Okra. H. B. STEVENS & CO. 710-712 RUE DU CANAL.

Bateau identifié. M. John W. Downs, propriétaire d'une écurie à Lake Charles, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi et a été mis en présence de l'assassin de la famille Earle. Il a positivement identifié Batsou comme le coupable.

AVIS SPECIAUX. BUREAU DE LA CRESCENT CITY STOKES YARD AND SLAUGHTER HOUSE CO. 19 mars 1902 - A l'occasion annuelle tenue le 5 mars 1902, les messieurs dont les noms suivent ont été élus comme directeurs pour servir pendant l'année prochaine.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD de la Nouvelle-Orléans No 314 rue Camp. Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1902. Les assurances contre incendie et vol sont assurées par la compagnie.

HOPITAL DE CHARITE. Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1902. SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNER EN MEUBLES LAIT, CHAIRS, ET VÉGÉTAUX.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans. Chambre 20, Hôtel de Ville. Des soumissions écrites seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 5:30 heures p. m.

LA NOUVELLE-ORLEANS. BUREAU, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens. Des renseignements sont demandés aux personnes dont les noms suivent.

J. GARLICK, L'ONTE AFFICHEUR. Les meilleurs tableaux, localités résultats. Bureau - 633 Place Commerciale.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE. Coin Douane et Royale. Entrée pour toutes les courses étrangères.

UNION FRANÇAISE. Avis aux détenteurs d'obligations. Les porteurs d'obligations sont avisés qu'ils ont à présenter leurs titres à la caisse de la rue Royale, de 9 à 11:30 A. M.

VENTES A L'ENCA. ANNONCES D'IMPRIMERIE. SUCCESSIONS DE GEORGE C. BOHNE.

Collège Soulé, 403 rue St. Charles. Et de se Préparer au Snoods dans les Affaires.

AVIS. Aux actionnaires de la New Orleans City Railroad Company.

AVIS. Aux actionnaires de la New Orleans City Railroad Company.

PETITES ANNONCES. A VENDRE - Une laitière, couple à vendre, chevaux, voitures à vendre.

Neuralgia Relieved Speedily. SLOAN'S LINIMENT. BANISHES PAIN OF EVERY KIND EVERY TIME.